



NAO 2012

Compte rendu de la 2^{ème} réunion du vendredi 27 janvier 2012

1. Augmentation Générale : 1,3 %

FO juge ce pourcentage insuffisant et en net décalage avec l'indice des prix INSEE à la consommation. Les prévisions d'inflation pour 2012 se situent aux alentours de 2 %. La perte de pouvoir d'achat enregistrée en 2011, pour les salariés n'ayant pas bénéficié d'augmentation de mérite, s'est élevée à 0,5 point. Il en résulte une perte de pouvoir d'achat de plus d'un point. Il faut que notre Direction en tienne compte en revoyant nettement à la hausse ses propositions.

2. Augmentation de mérite

1.3% de la masse salariale.

3. Salaire minimum :

1515 € 1^{er} avril 2012 pour une revendication FO à 1700 €.

4. Promotion :

0.5% de la masse salariale

5. STIP :

a- Intégration de la prime d'ancienneté : FO pense que le bon sens l'emportera. La Direction doit comprendre qu'il est préférable que cette anomalie, relevée par notre syndicat, soit réglée par la négociation plutôt que devant les tribunaux.

b- Pour ce qui concerne l'augmentation du pourcentage, la Direction ne souhaite pas en discuter cette année.

6 . Augmentation du supplément familial :

L'entreprise ne souhaite rien faire de plus que le légal. FO a quand même demandé qu'une évaluation soit effectuée sur : le nombre de salariés

susceptibles de bénéficier du dispositif et le coût global pour l'entreprise.
La Direction s'est engagée à faire l'étude.

7. Chèque emploi service :

La mesure prise lors des NAO 2011 sera reconduite pour 2012

8. Grille des salaires :

Les maximas de la grille seront relevés de 6 points avec un passage de 144% à **150%** et un point médian à 125%.

9. Congé de fin de carrière :

La porte n'est pas fermée sur ce point. Il semblerait que notre revendication ait trouvé un écho favorable auprès de la direction.

10. Intéressement :

La Direction ne souhaite pas négocier ce point. L'intéressement ayant été proposé l'année dernière en contrepartie du retrait des plaintes des 3 autres syndicats; cette proposition ayant été refusée; la Direction considère que le dossier est clos. D'autant plus que deux procès sur l'intéressement sont en cours de procédure. Les jugements devraient intervenir, selon nos informations, entre les mois de juin à décembre 2012.

11. Congés pour événements familiaux :

La Direction est ouverte sur le sujet.

12. Embauches :

Nos décideurs sont prêts à transformer des CDD en CDI à condition d'obtenir une part plus importante de flexibilité pour faire face à la transformation des chaînes de montage TTX et WEX.

Elle se traduirait par :

Une augmentation du nombre de jours d'aléas de production avec un passage de 3 jours à 10 jours par an et par secteur.

Une augmentation du contingent des heures supplémentaires avec un passage 220 heures à 300 heures.

Le tout pour une durée de 12 mois.

Prochaine réunion : vendredi 10 février 2012.

Le 28.01.2012.